

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mercredi 22 juin 2022 à compter de 9 h 45. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
R. Mundle, vice-président
M. E. Beaulieu
M. O'Brien
M. Syvret-Caplin
K. Ward
G. Hayes
D. Hunt
D. Bourgouin
K. Dickson

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie
J. Bizeau (vidéoconférence)
R. DiTanna

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Wood
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services d'éducation aux adultes et de formation professionnelle

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers et des ressources matérielles
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du transport et de l'organisation scolaire
D. Simoneau, directrice intérimaire des ressources humaines
D. Foltin, directeur des services éducatifs (vidéoconférence)

ABSENTS : M. Chesser; M. Leblanc; D. Gauthier, secrétaire général

En l'absence de D. Gauthier, secrétaire général, J. Bradbury, directrice générale adjointe, est chargée de rédiger le procès-verbal de la séance.

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C22-06-867

Il est proposé par K. Mackenzie que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal

3.1.1 Séance du 25 mai 2022

C22-06-868

Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES), tenue le 25 mai 2022, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. Syvret-Caplin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 Séance du 25 mai 2022

C22-06-869

Il est proposé par G. Hayes que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue le 25 mai 2022 soit approuvé.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sans objet.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Lettre de démission du poste de commissaire

La lettre en question a été retirée par le commissaire et sera présentée lors de la prochaine rencontre.

5.2 Lettre de remerciements – Défi OSEntreprendre Bas-Saint-Laurent

La CSES a reçu une lettre du Défi OSEntreprendre Bas-Saint-Laurent la remerciant de sa collaboration au concours annuel. Une copie de la lettre est reçue et versée au dossier.

5.3 Lettre de remerciements – Fondation Linda Lemoire Brown

La CSES a reçu une lettre de la Fondation Linda LeMore Brown la remerciant de sa collaboration au tournoi annuel de curling. Une copie de la lettre est reçue et versée au dossier.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

6.1 Rapport d'activités

Le président, W. Gifford, présente un compte rendu de vive voix de ses activités.

6.2 Mise à jour du comité d'évaluation du rendement du directeur général

Le comité a terminé ses travaux pour l'année. Une rencontre avec le directeur général aura lieu au cours des prochaines semaines.

7. **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

H. Wood, directeur général, présente son rapport d'activités. Il invite les commissaires à lui poser toute question qu'ils pourraient avoir. Le document est versé au dossier suivant son dépôt.

Le directeur général remercie chaleureusement les établissements scolaires et les membres de leur personnel pour leur travail dévoué au cours de la pandémie de COVID-19.

W. Gifford demande à ce que l'on transmette une lettre à M. Pat Drohan pour le remercier de son temps et de son dévouement envers le comité des sports.

8. **POINTS DE RÉOLUTION**

8.1 **Adoption du Règlement n° 8 visant à établir le jour, l'heure et le lieu des séances du comité exécutif et du Conseil des Commissaires**

C22-06-870

Il est proposé par K. Ward d'adopter le Règlement n° 8 visant à établir le jour, l'heure et le lieu des séances du comité exécutif et du Conseil des Commissaires pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté ci-dessous :

Le présent règlement est établi conformément à l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).

Pour l'année scolaire 2022-2023, le comité exécutif se réunira à SEPT (7) reprises au jour et à l'heure indiqués ci-dessous :

Le Conseil des Commissaires se réunira également à SEPT (7) reprises au jour et à l'heure indiqués ci-dessous :

Dates	Comité exécutif	Conseil des Commissaires	Lieu
22 août 2022	18 h 15	18 h 30	New Carlisle
24 octobre 2022	18 h 15	18 h 30	Gaspé
13 décembre 2022	9 h 15	9 h 30	New Carlisle
27 février 2023	18 h 15	18 h 30	New Carlisle
3 avril 2023	18 h 15	18 h 30	Métis-sur-Mer
29 mai 2023	18 h 15	18 h 30	New Carlisle
20 juin 2023	9 h 15	9 h 30	New Carlisle

Sauf indication contraire, les réunions auront lieu au Centre administratif de la CSES situé au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec).

Le présent règlement, adopté par voie de résolution C22-06-870, remplace toutes les versions précédentes et entre en vigueur à la date de sa publication signifiée par un avis public indiquant son adoption.

ADOPTÉ

8.2 **Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025**

ATTENDU QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 a été transmis le 1^{er} juin 2022 aux fins de consultation;

ATTENDU QUE la date limite de réception des observations était le 17 juin 2022;

ATTENDU QUE seule la Ville de Sept-Îles a accusé réception du document;

C22-06-871

IL EST PROPOSÉ par K. Dickson d'approuver le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025, tel qu'il a été présenté. Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

8.3 Politique ES-250 sur l'accès à la technologie et aux technologies de communication et leur utilisation acceptable

C22-06-872

Il est proposé par M. Syvret-Caplin d'approuver la politique ES-250 sur l'accès à la technologie et aux technologies de communication et leur utilisation acceptable telle qu'elle a été présentée. Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

8.4 Modifications à la Politique de remboursement des frais de voyage

C22-06-873

Il est proposé par M.E. Beaulieu d'approuver les recommandations suivantes relatives à la Politique ES-233 sur le remboursement des frais de voyage, à compter du 1^{er} juillet 2022 :

- Retirer le montant par kilomètre parcouru de l'article 4.1.3;
- Insérer un lien vers les directives du Conseil du Trésor;
- Reformuler le paragraphe pour ajouter une indemnité supplémentaire de 0,10 \$ par kilomètre parcouru en cas de covoiturage;
- Enlever l'annexe D;
- Retirer la mention de la période de 24 heures.

ADOPTÉ

8.5 Contrat d'entretien ménager – école secondaire Queen Elizabeth

Ce point sera examiné lors de la rencontre du 30 juin 2022 à 8 h.

8.6 Abrogation de la résolution C22-05-864

ATTENDU QUE M. Robert Peters avait été nommé directeur de l'école secondaire de New Richmond par voie de résolution C22-05-864, à compter du 15 août 2022;

ATTENDU QUE M. Peters a retiré sa candidature au poste de directeur;

C22-06-874

IL EST PROPOSÉ par M. Syvret-Caplin d'abroger la résolution C22-05-864 nommant M. Peters au poste de directeur de l'école secondaire de New Richmond.

ADOPTÉ

9. COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS

Sans objet.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Sans objet.

11. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

Séance du 22 août 2022

Comité exécutif : 18 h 15

Conseil des Commissaires : 18 h 30

12. DIVERS

Sans objet.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée par le président. Les membres se réuniront de nouveau le 30 juin 2022, à 8 h.

Secrétaire général

Président